

**C'est grâce à l'engagement des équipes sur le terrain, et en particulier au sein des unités COVID, que les établissements de la Fondation parviennent à jouer un rôle aussi actif dans cette crise sanitaire. La Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse souhaite aujourd'hui mettre en lumière l'ensemble des actions mises en place pour prendre soin de ses professionnels.**

### **L'organisation du travail**

Comme tous les établissements de santé, publics et privés, la clinique du Diaconat Roosevelt a suspendu la plupart de ses activités chirurgicales. Les personnels ont été affectés dans les nouvelles unités COVID et viennent de plusieurs services : les services de chirurgie, les blocs opératoires, le service ambulatoire.

Les équipes ont été constituées avec du personnel en nombre conséquent pour faire face au mieux à la vague d'admissions que les établissements ont connu ces dernières semaines.

### **Des mesures de sécurité et des équipements en nombre suffisant**

Depuis le début de la crise du COVID, les services économiques, les infirmières hygiénistes et les directrices des soins priorisent la sécurité des personnels. Dans les unités COVID, une innovation notable a pu être mise en place : la création de check points qui sont des sas d'habillage et de déshabillage, tenus par des infirmiers de bloc opératoire.

Ces check points assurent la conformité des habillages et des tenues, et viennent en soutien des professionnels, notamment à la sortie des unités, au moment où la fatigue est très présente et où chaque geste est potentiellement un risque pour les soignants.

Les équipements, bien que lourds à porter, sont identiques à ceux que l'on trouve dans d'autres établissements. Bien que la pénibilité ressentie puisse être légitime, elle se ressent aujourd'hui dans tous les établissements de santé.

La forte politique d'anticipation de la Fondation lui a permis par ailleurs de soutenir un certain nombre d'établissements. Des EHPAD, mais également des établissements du monde du handicap ou encore des établissements sanitaires. Ces soutiens se sont exprimés en don de matériel ou en mise à disposition d'équipements de protection individuels.

### **La rémunération des personnels en question**

Depuis toujours, les personnels en arrêt pour maladie bénéficient du maintien de salaire intégral, y compris les trois jours de carence qui sont versés le mois suivant l'arrêt.

Depuis le début de la crise du coronavirus et l'ouverture des unités COVID au sein de ses établissements, le mardi 16 mars, la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse a pris la décision de majorer de 50% toutes les heures effectuées au sein de ces unités. Cette initiative a été prise sans attendre aucune directive gouvernementale ni de recommandation d'une fédération.

#### **Contact**

Emilie LOESCH - Directrice de la communication  
emilie.loesch@diaconat-mulhouse.fr - 03 89 32 57 05

Cette majoration s'applique à tous les personnels des unités COVID quels que soient leur fonction et leur niveau de diplôme. Une personne qui réalise 20 heures de travail se verra ainsi rémunérée pour 30 heures.

La prime Macron viendra en complément de cette mesure dès que ses éléments d'application seront connus.

### **Des actions de qualité de vie au travail mises en place**

Les modifications des postes de travail ont chamboulé l'organisation personnelle des personnels. Depuis quatre semaines, de nombreuses actions ont été mise en œuvre par la Fondation pour soutenir son personnel dans leur vie quotidienne :

- la garde gratuite des enfants, entièrement prise en charge par la Fondation dans une structure spécialisée créée par elle,
- la gratuité de la restauration et les petits déjeuners, réalisés sur place,
- une cellule d'accompagnement psychologique, constituée de professionnels : psychologues, aumônier, médecin, interviennent, dans et en dehors des unités COVID,
- une cellule bien-être dans laquelle interviennent un kinésithérapeute et une professeur de yoga,
- une aide logistique pour faciliter les retraits de courses, au Drive du magasin Leclerc de Mulhouse,
- un coiffeur bénévole au sein de l'établissement,
- une cellule transport et hébergement pour répondre aux difficultés des salariés,

Ces mesures viennent s'ajouter aux initiatives des entreprises et des particuliers qui réalisent chaque jour des actions au bénéfice du personnel, des unités COVID et de l'établissement dans son ensemble.

Ces actions, détaillées pour le Diaconat-Roosevelt, se retrouvent dans tous les établissements de la Fondation.

### **Conserver un lien entre la famille et le patient**

Pour entretenir un lien entre les familles et les patients, l'établissement a déployé des tablettes numériques et organisé des sessions de visioconférence, avec l'aide des soignants et de médecins.

Les demandes d'information par les familles sont enregistrées au secrétariat de l'unité COVID et transmises au médecin qui les rappelle individuellement dans la journée, pour donner des nouvelles des patients.

Par ailleurs, le service communication a mis à disposition sa boîte mail pour l'envoi de messages, de dessins, de photographies qui sont ensuite transmis aux patients.